



PV de l'Assemblée Générale 2020-2021

Mardi 14 septembre 2021 à 18h30 à la grande salle de Champ-Rond

Ordre du jour :

1. Ouverture (liste des présences / excusés)

Après un comptage, nous sommes aujourd'hui 32 personnes (dont 6 membres du comité) à participer à cette AG pour la saison 2020/2021. Nous remercions les personnes excusées, soit Sébastien Schlienger (entraîneur des juniors G), Biscuit (entraîneur-assistant des juniors D) et Pio Oblanca (membre du comité).

2. Élection(s) / Démission(s)

Durant l'intersaison, nous n'avons pas eu beaucoup de mouvement au niveau des entraîneurs et du staff. Massimo d'Antonio a souhaité prendre du recul et c'est avec plaisir que nous avons accueilli Moustapha Sylla pour assister Cédric. Le duo Ricardo Migueis / Flavio Pereira avait dû rendre leurs clés de manière anticipée suite au retrait des B en cours de 2^e tour.

3. Rapport financier pour l'exercice de gestion 2020/2021 (+ remarques et approbation)

L'exercice 2020-2021 se solde avec un bénéfice de 1'520.80, soit un montant nettement plus positif que le déficit de CHF 6'650.- prévu suite à l'annulation du tournoi Juniors en raison de la pandémie.

Pour ce qui est des recettes :

- Il y a eu un soutien financier exceptionnel de la Commune de Milvignes en raison du Covid-19.
- Les cotisations des Membres d'Or ont été repoussé sur la saison actuelle puisqu'il n'a pas été possible d'organiser le traditionnel repas.
- La vente de fondue et de vin a été un réel succès. Merci et bravo encore à ceux qui ont participé.
- Des contingents étoffés en actif ainsi qu'un lourd travail de récupération des cotisations impayées expliquent la différence avec le budget.
- Evidemment, les recettes de la cantine n'ont pas atteint le budget suite à l'annulation d'un tour de championnat mais le résultat est très positif.
- Nous avons renoncé à provisionner la subvention communale en ne sachant pas si elle nous serait versée. Du coup, elle figure à double dans les comptes 2020/2021.

Pour ce qui est des charges :

- Contrairement à la saison précédente, les indemnités aux entraîneurs ont été entièrement versées puisqu'il était possible de s'entraîner. L'investissement était donc identique.
- En guise de soutien, l'ANF a versé des subsides Covid-19 à tous les clubs en fonction du nombre d'équipes inscrites lors de la saison 2019/2020 et l'ASF a renoncé à percevoir certains frais tels que les taxes pour les équipes et les joueurs. Cela explique la baisse des charges.
- En raison de l'arrêt des compétitions, les postes liés à l'arbitrage ont été moins importants que prévus.

- On remarque qu'un poste comme les frais de pharmacie qui nous coûtait jusqu'à CHF 2'000.- par année il y a 10 ans est désormais dérisoire. Les mentalités et comportements changent et l'on ne peut que vous féliciter et vous remercier.
- Avec Céline, nous ne savions pas ce qui était prévu dans « Festivités Club » pour CHF 4'500.-. Ce poste a été supprimé dans le budget de cette année. Belle surprise.
- Le poste « Frais d'exploitation » a pris l'ascenseur en raison du changement des robinets pour laver les chaussures et des demandes d'offres pour une sonorisation qui sera installée courant octobre.

4. Rapport de la commission de contrôle (+ approbation)

Les comptes ont été vérifiés ce jour par Marco Freitas. Jérémie Hirsig ayant été retenu professionnellement. Marco confirme la bonne tenue des comptes et décharge le club et notamment Céline Roulin que l'on remercie chaleureusement pour son travail.

5. Nominations des vérificateurs de comptes

Jérémie Hirsig étant sortant, les vérificateurs de comptes pour la saison 2021/2022 sont donc Marco Freitas et Baptiste Bachmann, suppléant cette année. La suppléance sera assurée par Christophe Tufarolo.

6. Rapport du président central (+ remarques et approbation)

Comme à l'accoutumée, je ne m'éterniserai pas, mais voici néanmoins quelques points :

- Des problèmes de communication au sein du Team Littoral, ainsi que le Covid ont eu des répercussions négatives sur le football juniors à 11. Les prochaines années seront difficiles en termes d'effectifs.
- Pour rappel, le matériel perçu par les juniors est prêté et peut-être échangé en fonction de l'évolution de leur taille. Pour les actifs, il est mis à disposition et peut-être gardé après 3 saisons complètes. Si cela n'est pas le cas, l'ensemble du matériel doit être rendu.
- Tous les joueurs nouvellement arrivés signent une convention de joueur où ils s'engagent à payer leurs cotisations d'ici le 28 février au plus tard. Faute de quoi, le comité bloquera le passeport. Après deux saisons marquées par la pandémie, ce principe sera appliqué à la lettre, nous avons d'autres tâches à gérer que de courir après vos cotisations qui plus est après un deuxième rappel.
>> Julien Descombes intervient et informe que certaines caisses maladies (notamment la CSS) rembourse une partie des cotisations (même rétroactivement, jusqu'à 5 ans).
- Malgré différentes méthodes, il est visiblement toujours difficile de verrouiller convenablement les goals. Les cadenas s'ouvrent désormais avec la clé verte. Seuls les entraîneurs et le comité en disposent donc si un goal se trouve sur un terrain c'est qu'il a été mal verrouillé. Il est de la responsabilité des entraîneurs de vérifier cela.
- Le nouveau lave-verre rapide a été installé à la cantine à la place de l'ancien lave-vaisselle qui prenait un certain temps. Dans la foulée, des verres recyclables 4dl logotés FC Bôle ont été commandés pour les bières, nous les recevrons sous peu.

7. Présentation du budget de l'exercice 2021/2022 (+ approbation)

De manière pessimiste, nous planifions un déficit de CHF 1'710.-.

- A l'époque, nous étions le seul tournoi officiel ANF à avoir 16 équipes, mais cette année, nous avons accueilli que 12 équipes comme les autres clubs. Le bénéfice a donc été revu à la baisse.

Les autres postes n'amènent pas de commentaires particuliers.

8. Programme des activités 2021/2022

Voici quelques dates à retenir :

- Samedi 27 novembre : Noël du FC à la grande salle
- Un samedi de décembre : Noël des Juniors (concept et date à fixer)
- Printemps : Vente annuelle du FC (fondues et vins). Comme demandé, le délai pour entrer vos commandes sera raccourci afin d'être livré plus rapidement.
- Juin : Tournoi à 6 (à confirmer avec Baptiste Bachmann et Christophe Gyger)

9. Parole aux membres (joueurs, entraîneurs, présents)

Personne ne souhaite prendre la parole.

10. Divers

Pour le tomat, la société DES Concept est en train de voir pour trouver des transistors compatibles, mais ce n'est pas chose facile.

Au niveau des règles sanitaires pour la cantine, le pass Covid est obligatoire uniquement si vous prenez place à une table. Si vous n'êtes pas vacciné, testé ou guéri et que vous venez juste chercher une consommation et que vous ressortez, le masque suffit.

La séance est levée à 18h53 et la première tournée est offerte par le comité, ainsi qu'aux joueurs présents et entraîneurs après leur entraînement.

Les comptes peuvent être consultés sur demande à notre trésorière.

En restant à votre entière disposition, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Bôle, le mardi 14 septembre 2021.

Au nom du FC Bôle

Ludovic Gonthier
Président



Pertes et Profits du 01.08.2020 au 31.07.2021

Description		01.08.20 - 31.07.21	Budget	01.08.19- 31.07.20
3400	Sponsors	19'350.00	18'000.00	16'722.30
3401	Dons divers	2'622.70	0.00	236.00
3402	Cartes de membres "Soutien"	1'056.40	4'000.00	3'890.00
3403	Recettes des entrées aux matches	1'721.25	1'500.00	0.00
3404	Tournoi "juniors"	0.00	0.00	7'744.05
3406	Souper de Noël	0.00	1'500.00	2'359.60
3409	Soutien - Club 149	0.00	0.00	-486.90
3410	Vente Annuelle	14'406.90	15'000.00	13'076.30
3412	Cotisations des joueurs Juniors	8'820.00	12'000.00	8'790.00
3413	Cotisations des joueurs Actifs	14'760.00	15'000.00	9'490.00
3414	Recettes de la cantine	6'846.50	10'000.00	2'801.40
3680	Subvention commune / Subvention LoRO	14'983.33	9'000.00	1'580.01
3	Produits	84'567.08	86'000.00	66'202.76
5001	Indemnités	-38'900.20	-38'500.00	-28'525.00
5811	Formation J&S	-300.00	-500.00	-780.00
6300	Assurances	-690.90	-700.00	-691.60
6500	Frais administration / Affranchissement	-381.50	-150.00	-121.55
6501	Factures ANF	-2'515.00	-5'000.00	-3'670.00
6502	Factures ASF	-2'764.10	-5'500.00	-5'071.70
6503	Frais d'arbitrage	-5'724.00	-11'500.00	-5'260.00
6504	Matériel de conciergerie/jardinage	-6'419.90	-6'300.00	-5'502.10
6505	Achat de matériel pour les équipes	-8'450.50	-5'500.00	-7'328.50
6506	Frais de pharmacie	-298.20	-1'300.00	-873.15
6507	Festivités (repas, sorties, etc...) // Contribution (Tournoi/Salle etc	-2'341.00	-5'700.00	-3'457.85
6508	Festivités Club	0.00	-4'500.00	38.00
6509	Contributions (mariage, deuil, naissance)	-579.00	-500.00	-590.90
6510	Frais administratifs pour la cantine	-1'702.95	-1'500.00	-964.10
6511	Frais Informatique	-370.80	-150.00	-286.40
6512	Frais d'exploitation / Commune de Bôle	-11'010.40	-4'850.00	-4'228.35
6940	Frais et intérêts bancaires (CCP/BCN)	-197.83	-100.00	-138.95
6945	Différence d'arrondi clients/fournisseurs	0.01	0.00	0.00
8000	Charges hors exploitation	-200.00	-150.00	0.00
8900	Impôts cantonaux et communaux	-200.00	-250.00	-120.00
8901	Impôts fédéraux directs	0.00	0.00	-50.00
5/6/8	Charges	-83'046.27	-92'650.00	-67'622.15
	Résultat de l'exercice	1'520.81	-6'650.00	-1'419.39

Bilan au 31.07.2021

Compte	Nom	Solde	2019-2020
1000	Caisse Caisse CHF	122.70	3'001.05
1020	CCP 20-6712-6	61'446.88	30'054.32
1021	Banque BCN CHF (Banque Cantonale Neuchâteloise)	29'279.30	29'279.30
1100	Créances résultant de la vente de biens et de prestations de sen	3'185.00	5'955.00
1300	Charges payées d'avance (TA)	5'000.00	5'000.00
1301	Produits à recevoir (TA)	150.00	150.00
1302	Indemnités J&S (reçues et versées)	-5'758.00	-1'994.00
1	Actifs	93'425.88	71'445.67
2000	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-8'263.45	-2'534.05
2300	Charges à payer (TP)	-13'778.40	-2'578.40
2301	Produits encaissés d'avance (TP)	-5'610.00	-2'080.00
2800	Capital propre associé A au début de l'exercice	-64'253.22	-65'672.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice)	-1'520.81	1'419.39
2	Passifs	-93'425.88	-71'445.67



Budget pour la saison 2021-2022

Description		01.08.21 - 31.07.22
3400	Sponsors	19'500.00
3401	Dons divers	0.00
3402	Cartes de membres "Soutien"	4'000.00
3403	Recettes des entrées aux matches	1'500.00
3404	Tournoi "juniors"	5'000.00
3406	Souper de Noël	1'500.00
3409	Soutien - Club 149	0.00
3410	Vente Annuelle	13'000.00
3412	Cotisations des joueurs Juniors	4'590.00
3413	Cotisations des joueurs Actifs	13'050.00
3414	Recettes de la cantine	10'000.00
3680	Subvention commune / Subvention LoRO	9'000.00
3	Produits	81'140.00
5001	Indemnités	-37'900.00
5811	Formation J&S	-500.00
6300	Assurances	-700.00
6500	Frais administration / Affranchissement	-250.00
6501	Factures ANF	-5'000.00
6502	Factures ASF	-5'500.00
6503	Frais d'arbitrage	-11'500.00
6504	Matériel de conciergerie/jardinage	-5'000.00
6505	Achat de matériel pour les équipes	-5'000.00
6506	Frais de pharmacie	-1'300.00
6507	Festivités Equipes et Club	-3'000.00
6508	Locations (salle, tournoi, etc...)	-2'000.00
6509	Contributions (mariage, deuil, naissance)	-500.00
6510	Frais administratifs pour la cantine	-1'500.00
6511	Frais Informatique	-300.00
6512	Frais d'exploitation / Commune de Bôle	-2'500.00
6940	Frais et intérêts bancaires (CCP/BCN)	-150.00
6945	Différence d'arrondi clients/fournisseurs	0.00
8000	Charges hors exploitation	0.00
8900/8901	Impôts cantonaux et communaux / Fédéraux	-250.00
5/6/8	Charges	-82'850.00
	Résultat de l'exercice	-1'710.00

Mesdames, Messieurs,

Pour donner suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2020, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du FC Bôle pour l'exercice allant du 1er août 2020 au 31 juillet 2021.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables.

Bôle, le 14 septembre 2021

Les vérificateurs des comptes

Marco FREITAS



Jérémie HIRSIG

